



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
3 juin 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion
de l'intégration et de la coopération économiques
Deuxième session
Genève, 19 et 20 mai 2014

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur la promotion de l'intégration
et de la coopération économiques
sur sa deuxième session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 19 et 20 mai 2014

GE.14-04109 (F) 230614 300614



* 1 4 0 4 1 0 9 *

Merci de recycler



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Résumé du Président	3
A. Déclaration liminaire	3
B. Bilan de la contribution de formes efficaces de coopération aux objectifs du Millénaire pour le développement et de leur évolution dans le domaine du commerce et de développement	4
II. Questions d'organisation.....	11
A. Élection du Bureau	11
B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	11
C. Résultats de la session	11
D. Adoption du rapport de la réunion.....	11
Annexe	
Participation.....	12

I. Résumé du Président

1. La deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la promotion de l'intégration et de la coopération économiques s'est tenue au Palais des Nations, à Genève, les 19 et 20 mai 2014 conformément au mandat convenu par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-septième réunion directive (26-28 juin 2013).

A. Déclaration liminaire

2. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED a souligné que les objectifs du Millénaire pour le développement étaient parvenus à inscrire la réduction globale de la pauvreté au centre des préoccupations internationales de développement. Le niveau de réalisation était cependant variable selon les objectifs et selon les pays. Les données justifiaient un certain optimisme, surtout en ce qui concerne la réduction de la pauvreté au titre du premier objectif, mais le constat n'était pas aussi optimiste pour nombre d'objectifs, notamment ceux concernant l'éducation primaire pour tous et l'élimination de la faim. Le Secrétaire général adjoint a appelé l'attention sur deux problèmes concernant la formulation spécifique des objectifs et les stratégies adoptées pour leur réalisation. En premier lieu, la formulation de cibles en termes absolus au niveau national ne faisait pas ressortir le problème de l'inégalité des résultats dans un même pays. En deuxième lieu, depuis la fin des années 1980, les partenariats public-privé avaient souvent été le moyen institutionnel préconisé pour promouvoir les objectifs sociaux. Or, les éléments dont on disposait sur la contribution de ces partenariats à une amélioration réelle du coût et de la qualité des services sociaux étaient loin d'être concluants.

3. La période écoulée depuis la Déclaration du Millénaire avait été marquée par la prise d'importance de la coopération internationale pour le développement, et l'augmentation rapide des interactions entre pays du sud avait une signification particulière dans ce contexte. Les pays émergents, de fait, jouaient un rôle de plus en plus important comme prestataires d'aide publique et de ressources financières dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Malgré cette expansion et cette diversification, les ressources disponibles totales avaient été bien inférieures aux besoins de financement prévus pour les objectifs. Le Secrétaire général adjoint a souligné qu'il était fondamental de combler ce déficit de financement, compte tenu en particulier des discussions en cours qui contribueraient à définir le programme international de développement pour l'après-2015.

4. En dernier lieu, le Secrétaire général adjoint a estimé que la réunion d'experts était une occasion bienvenue et importante de débattre et d'analyser des questions essentielles concernant les objectifs du Millénaire pour le développement. La réunion devait être perçue comme un élément à part entière de la contribution que la CNUCED tentait d'apporter au débat engagé à l'échelle du système des Nations Unies pour aider à définir le programme de développement pour l'après-2015. Les initiatives de la CNUCED visaient à inscrire le commerce et le développement au centre de ce programme, de façon à donner aux pays en développement les moyens d'atteindre leurs objectifs de développement.

5. La Présidente de la réunion a constaté les progrès sensibles accomplis concernant certains objectifs du Millénaire, et les initiatives consacrées par la communauté internationale à leur réalisation, notamment pendant la période antérieure à la crise financière mondiale. Elle a observé que, malheureusement, la crise avait sérieusement compromis le rythme d'achèvement, même si nombre de pays en développement avaient mieux résisté à la crise que les pays développés. Ainsi, il restait encore beaucoup à faire dans plusieurs domaines sociaux et économiques fondamentaux, et la Présidente a souligné que des résultats ne seraient possibles qu'en conjuguant les efforts de la communauté

internationale aux niveaux multilatéral, régional et bilatéral. Enfin, la Présidente a souligné que la réalisation efficace des objectifs du Millénaire d'ici à 2015 devait rester une priorité, d'autant plus qu'ils seraient directement suivis des initiatives pour l'après-2015.

B. Bilan de la contribution de formes efficaces de coopération aux objectifs du Millénaire pour le développement et de leur évolution dans le domaine du commerce et de développement
(Point 3 de l'ordre du jour)

Les objectifs du Millénaire pour le développement et les partenariats internationaux pour le développement

6. À la première réunion informelle, les experts ont examiné le rôle que la coopération internationale avait joué dans les progrès par rapport aux objectifs du Millénaire et indiqué les principaux enseignements à retenir pour la conception du programme de développement de l'après-2015. Le Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED a souligné que les politiques conventionnelles n'étaient pas suffisantes pour faire face aux problèmes systémiques de développement actuels. Il a préconisé une refonte complète à partir d'un ensemble d'objectifs fondé sur trois principes: il fallait un nouveau programme de développement qui soit universel dans sa portée, transformateur, de façon à soutenir la transformation structurelle et la création d'emplois dans les pays en développement, et intégré, car il devrait répondre simultanément aux problèmes économiques, sociaux et liés au climat. Pour mener un tel programme, il fallait une démarche multilatérale – dont les interactions Sud-Sud ne représenteraient qu'un aspect – parallèlement à une reconnaissance de l'importance des marges d'action pour les gouvernements nationaux.

7. L'orateur principal, le Directeur exécutif de l'Overseas Development Institute, a poursuivi l'analyse critique des réalisations liées aux objectifs du Millénaire et du programme de développement pour l'après-2015. Il a d'abord analysé les progrès accomplis à ce jour pour les différents objectifs, notant que les succès obtenus concernaient les objectifs relatifs à la pauvreté, qui avait diminué à un rythme sans précédent ces vingt-cinq dernières années, à la scolarisation, en particulier en Afrique subsaharienne, et à la réduction du taux de mortalité infantile. Il a souligné, cependant, que les résultats avaient été moins remarquables pour ce qui est des autres objectifs. En particulier, la montée des inégalités au niveau national jetait un certain doute sur la réalité des progrès dont avaient bénéficié les secteurs les plus pauvres de la population de beaucoup de pays en développement. De plus, les progrès accomplis à ce jour étaient fragiles, étant donné que le processus de croissance sous-jacent n'avait pas abouti à des transformations structurelles ou à des créations d'emplois, et qu'il n'y avait pas eu de formation de capital et de progression de l'épargne dans bon nombre de pays.

8. L'orateur a analysé la contribution de la coopération internationale à la réalisation des objectifs du Millénaire. À titre d'exemple, bien que le mécanisme insiste sur le rôle de l'aide publique au développement et de l'allègement de la dette pour réduire la pauvreté, le critère de 0,7 % du revenu national brut que les pays développés avaient accepté de consacrer à l'aide publique était loin d'être satisfait. L'effet dommageable de ce déficit de financement avait été renforcé par l'absence de coopération internationale effective dans le domaine macroéconomique, coopération qui s'était encore affaiblie après la crise économique mondiale.

9. Tout aussi dommageables avaient été l'incapacité de la communauté internationale à répondre aux enjeux liés aux changements climatiques, et l'absence de tout engagement sérieux pour les questions de développement dans le cadre du Cycle de Doha. On l'avait

attribué à tort au caractère multilatéral des négociations, et d'aucuns avaient estimé que des accords préférentiels, tels qu'un accord commercial transpacifique et un partenariat commercial entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, pourraient constituer un substitut valable à une démarche d'intégration de l'économie mondiale «de bas en haut». Or, on ne pouvait remédier aux problèmes de développement sans système multilatéral fondé sur des règles, et le dilemme lors des négociations du Cycle de Doha avait été l'absence de volonté politique forte et tournée vers le développement parmi les grands pays développés, plutôt que le caractère multilatéral du système. L'orateur a souligné qu'en isolant le commerce des autres composantes du développement, notamment la technologie et les infrastructures, on risquait de susciter la divergence plutôt que la convergence entre les économies.

10. Enfin, l'orateur a souligné certains des points essentiels à prendre en considération de façon à établir les bonnes priorités dans le programme de développement pour l'après-2015. Parallèlement aux questions climatiques, financières et commerciales, il a estimé que la lutte contre les inégalités devrait constituer la clef de voûte d'un nouvel ensemble d'objectifs, de façon à garantir une croissance durable et une répartition plus équitable des fruits de la croissance. Cela ne devait pas être énoncé simplement comme un principe général, mais figurer expressément dans des objectifs sur la répartition des revenus et concernant d'autres variables liées à la création de revenus, notamment les résultats éducatifs. Du point de vue des politiques, il convenait donc de coupler des mesures classiques de redistribution a posteriori avec des mesures de redistribution a priori qui visent à promouvoir une égalité de chances accrue dans l'accès à l'éducation et à la santé. L'orateur a estimé cependant que seulement fixer des objectifs ambitieux n'était pas suffisant pour obtenir des progrès réels et durables, surtout s'agissant de la production de biens publics. Les objectifs devaient être accompagnés d'un mécanisme efficace de coopération internationale fondé sur la participation et le multilatéralisme, en adaptant véritablement l'architecture de coopération internationale aux exigences du XXI^e siècle.

Mobilisation de ressources financières pour les objectifs du Millénaire

11. La deuxième réunion informelle a examiné comment différentes sources de financement pouvaient être organisées pour atteindre les objectifs du Millénaire. Les exigences financières considérables du programme de développement pour l'après-2015 ont été soulignées, et les experts ont analysé de nouvelles sources éventuelles de financement qui pourraient remédier aux lacunes de financement. Bien qu'important dans l'absolu, le financement par le secteur privé ne remplaçait pas le financement par le secteur public, et les sources de financement innovantes ne seraient pas d'une taille suffisante pour financer comme il se doit le développement durable. Il convenait donc d'agir pour mener des réformes systémiques et mobiliser les ressources nationales.

12. Sur la façon dont le secteur privé pouvait aider à combler les lacunes de financement, les participants ont noté que ces sources pouvaient être mobilisées sur les plans intérieur et extérieur. Cependant, beaucoup de pays en développement ne disposaient pas d'une base nationale d'investisseurs institutionnels et le financement privé récent en faveur des pays en développement avait été obtenu principalement à l'extérieur sous forme d'émission de titres. Mais cette source de financement avait été instable et seule une faible part (moins de 1 %) avait été affectée à des projets d'infrastructure. Afin d'éviter le financement spéculatif à court terme et de promouvoir le financement privé à long terme, les experts ont jugé important d'inciter les investisseurs institutionnels internationaux à financer des projets de développement qui soient viables et à long terme. Il faudrait cependant que les incitations offertes sur les marchés financiers évoluent pour le permettre.

13. Les experts étaient saisis d'un document récapitulant les différentes sources de financement et les mécanismes actuels pour financer les objectifs du Millénaire, dont l'aide publique au développement, l'allégement de la dette, et le financement innovant, lequel comprenait les marchés du carbone, les obligations pour expatriés et les taxes sur les opérations financières. Les experts ont aussi examiné les tendances récentes, soulignant que si certaines avaient été positives, notamment en ce qui concerne les principaux indicateurs de la dette – la dette publique, à titre d'exemple, avait diminué sur la période 2000-2012 en proportion du produit intérieur brut des pays en développement – d'autres tendances avaient été négatives, comme l'augmentation progressive de la dette extérieure au sein de différents groupes de pays en développement pendant la période 2005-2012. Une tendance particulièrement préoccupante a été l'augmentation tant de la dette extérieure à court terme que du service de la dette.

14. Parmi les évolutions récentes dans le domaine de la dette, des changements sont intervenus dans la composition de la dette extérieure, où la part des prêts bancaires s'est réduite au profit des emprunts obligataires. Les experts ont noté que les pays à faible revenu commençaient à avoir accès aux marchés de capitaux, ce qui n'était pas le cas auparavant. En particulier, les nouveaux emprunts importants par émission d'obligations augmentaient parmi les pays de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) qui avaient dépassé le point d'achèvement, notamment l'État plurinational de Bolivie, le Ghana, le Mozambique et la Zambie, et l'Initiative PPTE arrivait à son terme. Parallèlement, 15 pays avaient atteint un point de surendettement et 27 autres pays se trouvaient dans une situation de léger surendettement. D'après les prévisions, d'ici à dix ans, la plupart des PPTE seraient retournés à la situation antérieure à l'Initiative PPTE. Les experts ont noté qu'un groupe de pays en développement particulièrement vulnérable était celui des pays caribéens, pris au piège d'un endettement élevé et d'une croissance faible, tandis qu'un certain nombre de ces pays étaient déjà en situation de surendettement. Vu ces tendances, les experts ont souligné qu'il était très important de disposer d'un mécanisme efficace de règlement des crises de la dette, mais que malheureusement ce n'était pas le cas à l'heure actuelle. La CNUCED avait régulièrement préconisé un tel mécanisme depuis l'apparition des problèmes de dette dans les années 1970 et il a été noté qu'un groupe de travail était actuellement créé pour concevoir un tel mécanisme.

15. Certains représentants ont soulevé la question des liens possibles entre les capitaux privés et l'aide publique au développement, et les participants ont souligné que celle-ci pourrait jouer un rôle de catalyseur important pour mobiliser l'investissement privé au service du développement.

16. Il a été question aussi du seuil d'endettement viable et de la mise en place d'un cadre favorable qui permette la continuité des flux de financement extérieurs. En ce qui concerne les niveaux d'endettement, les intervenants ont indiqué qu'il n'existait pas de chiffre unique, dans la mesure où un niveau d'endettement viable était fonction de la structure économique, de la dotation en ressources, de l'accroissement démographique et du niveau d'épargne intérieure de chaque pays. S'agissant de créer et favoriser un cadre pour attirer le financement extérieur, les intervenants ont précisé que cela ne signifiait pas des mouvements de capitaux libres. Bien plutôt, des mesures de contrôle des capitaux, nécessaires pour des entrées et des sorties de capitaux ordonnées, favoriseraient un cadre économique stable et un développement durable.

17. Les recommandations mises en évidence par les exposés et le débat sont que les gouvernements devraient éviter d'emprunter à l'excès et se garder d'une politique de faibles taux d'intérêt, et qu'il était important également de rétablir des moyens de contrôle des capitaux, de manière à éviter les crises de balance des paiements et à allonger la maturité des entrées de capitaux extérieures. Par ailleurs, une imposition progressive et une coopération internationale contre la fraude fiscale et la fuite des capitaux étaient

nécessaires. Au niveau national, le renforcement de la mobilisation nationale des ressources était déterminant et, au niveau international, les experts ont proposé la création d'un mécanisme efficace et équitable de renégociation de la dette, ainsi qu'une réglementation des places financières internationales, ce qui contribuerait à réduire l'instabilité des capitaux privés extérieurs.

Commerce et objectifs du Millénaire

18. La troisième réunion informelle a étudié les liens entre le commerce et les objectifs du Millénaire et abordé certains des principaux aspects de la contribution du commerce au développement économique et social. L'amélioration du commerce était visée au huitième objectif sur le renforcement du partenariat mondial pour le développement. Les progrès dans cet objectif étaient mesurés d'après l'augmentation des exportations des pays les moins avancés et des pays en développement vers les pays développés depuis 1995. Dans beaucoup de pays, cette progression des exportations était allée de pair avec une réduction du taux de pauvreté et une augmentation du revenu par habitant.

19. Les experts ont examiné comment le commerce pouvait peser sur la pauvreté, que ce soit directement en influant sur les prix intérieurs et le bien-être des ménages, ou indirectement en renforçant les capacités productives et en augmentant le taux d'emploi. Les difficultés rencontrées par les pays pour faire du commerce un moyen de réduction de la pauvreté étaient cependant nombreuses, s'agissant notamment de susciter des transformations structurelles, de rendre la croissance équitable (sur le plan de la parité, des régions, etc.), et de s'assurer d'une croissance durable, notamment dans le cas des pays structurellement vulnérables. Les experts ont rappelé que le commerce devrait figurer dans les objectifs de développement durable pour l'après-2015 indirectement par des objectifs concernant la croissance équitable, la création d'emplois et la création d'un cadre mondial favorable, notamment. Cependant, le programme de développement pour l'après-2015 devait aussi viser à bâtir un système commercial mondial plus équitable, tant à l'échelle internationale qu'au niveau des pays. La concordance et les recoupements entre les objectifs relatifs au commerce, au financement et au développement seraient déterminants.

20. Le rôle du commerce dans l'amélioration de l'égalité entre les sexes a aussi été abordé, en centrant l'analyse sur l'étude de cas empirique de l'Inde. Les effets du commerce du point de vue de la parité n'étaient peut-être pas neutres, car les inégalités persistaient en ce qui concerne les perspectives d'emploi, les retours à l'emploi, l'accès à la technologie et à d'autres ressources et la répartition des revenus aussi bien dans les ménages qu'en dehors. Les experts ont constaté que le taux de participation des femmes au marché du travail en Inde était bien inférieur à leur poids démographique et était encore plus bas dans le secteur formel. Des écarts persistaient, et dans le taux d'alphabétisation, et dans le taux d'emploi. On avait constaté une diminution des écarts de rémunération parallèlement à l'élévation du taux d'alphabétisation des femmes. Même à qualifications égales, cependant, les femmes gagnaient encore seulement 70 à 75 % de ce que gagnaient les hommes. Enfin, si les exportations avaient augmenté les possibilités d'emplois, les débouchés créés pour les femmes représentaient seulement 30 % de l'emploi total créé par les exportations. Comme on pouvait le voir, l'un des enjeux majeurs du programme mondial pour le développement était donc d'assurer une répartition plus neutre des retombées du commerce.

21. Les experts ont noté que la politique commerciale n'était pas l'instrument adapté pour remédier à la pauvreté et à la faim, mais que ce n'était pas un moyen à négliger. Si les effets de la politique commerciale – s'agissant notamment de l'accès en franchise de droits et sans contingent des produits des pays les moins avancés aux marchés des pays développés – étaient le plus souvent minimes, développer un système commercial était important. Le problème de la marge d'action qu'il convenait de ménager aux pays en

développement sur la question de la sécurité alimentaire a été souligné. Le Cycle de Doha avait porté cette question au premier plan par des accords sur la facilitation du commerce et des négociations sur la détention de stocks publics aux fins de sécurité alimentaire.

22. Les experts ont noté, par ailleurs, que l'agriculture était une des causes des changements climatiques en même temps qu'elle en était la victime, et que la «révolution verte» avait accru l'intensité énergétique de l'agriculture, introduisant une corrélation supplémentaire entre les prix alimentaires et les prix énergétiques. Le compromis entre la production alimentaire et le recours aux biocarburants avait encore complexifié le problème de la sécurité alimentaire. L'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce pourrait avoir de vastes incidences, car il prenait en considération le soutien interne pour les biocarburants et d'autres subventions agricoles. Une étude plus approfondie des droits de propriété intellectuelle et des normes environnementales était nécessaire en vue de faciliter la transition vers une agriculture durable, notamment sur la question des changements climatiques, qui pourraient aggraver l'instabilité des prix. En théorie, le régime commercial actuel laissait une marge d'action suffisante pour promouvoir la sécurité alimentaire. Les problèmes les plus significatifs auxquels se heurtaient les pays en développement étaient cependant les ressources budgétaires insuffisantes pour envisager d'autres stratégies d'agriculture et de développement durable, les effets néfastes des subventions à l'agriculture et aux biocarburants, et l'accès aux technologies et les marges d'action insuffisants pour développer les secteurs non agricoles.

23. Les experts ont souligné la façon dont le commerce avait aidé les pays les moins avancés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La croissance et les résultats commerciaux remarquables de certains de ces pays avaient tenu autant à des facteurs internes qu'à des facteurs externes. L'augmentation de l'aide publique au développement, des envois de fonds et des investissements étrangers directs, parallèlement à la libéralisation du commerce, à la privatisation et à des politiques macroéconomiques prudentes, avaient favorisé cette croissance. Mais celle-ci avait reposé sur les produits de base et n'avait pas profité à tous, ce qui s'était traduit par un recul de la pauvreté peu rapide, un manque de transformation structurelle et une désindustrialisation croissante. Qui plus est, cette croissance n'avait pas créé d'emplois en dépit de l'accroissement rapide de la population active et du nombre d'habitants, en particulier du nombre de jeunes. Les intervenants ont estimé que ce type de croissance n'était donc pas durable et qu'il convenait de promouvoir un modèle de croissance riche en emplois, dont le développement des capacités productives ferait partie intégrante. Il fallait une démarche triple centrée sur l'amélioration de la productivité dans l'agriculture, les activités marchandes et les activités non marchandes. Il a été question en dernier lieu des politiques macroéconomiques (politique budgétaire, politique de crédit et politique monétaire) et des politiques qui favorisaient une croissance équitable et transformatrice, concernant le développement des entreprises, le développement durable et les programmes d'infrastructures, notamment. Les experts ont rappelé que des stratégies de développement cohérentes qui laissent une ample marge d'action étaient nécessaires dans les pays les moins avancés.

24. Les représentants ont eu un débat approfondi sur la nécessité d'inclure le commerce dans le programme de développement pour l'après-2015 et ont estimé qu'une place importante devait lui y être accordée. Un représentant a soulevé la question de savoir s'il existait des mécanismes appropriés pour mettre en pratique les idées liées au partenariat pour le développement, et a souligné les difficultés que les pays les moins avancés éprouvaient à réformer le travail, aspect qui devenait important dans le contexte de la libéralisation du commerce et de la recherche d'une croissance riche en emplois. Un autre représentant a souligné le fait que des stratégies mondiales pourraient être difficiles à adopter pour les pays les moins avancés et qu'une démarche plus spécifique était nécessaire à la formulation de stratégies de croissance pour ces pays. Un autre représentant a estimé que le commerce ne pouvait pas être envisagé isolément mais devait être partie intégrante

des politiques de développement dans leur ensemble. Le débat s'est achevé en soulignant la nécessité pour les pays de s'intégrer dans l'économie mondiale de façon stratégique et pragmatique et la nécessité d'améliorer la cohérence des politiques tant au niveau national qu'à l'échelle internationale.

Renforcement des capacités productives et réalisation des objectifs du Millénaire

25. La dernière réunion a examiné le rôle des capacités productives dans la réalisation des objectifs du Millénaire et son importance pour le programme de développement après 2015. Le débat a été précédé d'un tour d'horizon de l'histoire et des problèmes récents qui a constaté une dépendance excessive d'une bonne partie des pays du sud à l'égard des exportations de produits de base pendant les périodes de croissance récentes. Une croissance fondée sur les produits de base avait une incidence limitée sur la création d'emplois et sa pérennité suscitait des interrogations. Comme ce type de croissance était souvent restreint à certains secteurs dynamiques, un grand nombre de demandeurs d'emplois était cantonné à un secteur informel moins dynamique, ce qui impliquait un emploi moins rémunéré et plus vulnérable.

26. Examinant les moyens d'action, les experts ont mesuré les difficultés éprouvées par beaucoup de pays qui auparavant, dans les années 1950 et 1960, avaient suivi une politique de remplacement des importations pour privilégier leurs propres réalisations industrielles. La période de déréglementation et de privatisation qui avait suivi avait été préjudiciable à beaucoup de pays en retirant à leurs économies des activités manufacturières importantes et en faisant augmenter le chômage. Un retour aux politiques industrielles, sujet tabou pendant les années 1980 et 1990, répondrait, a-t-on estimé, à des finalités sociales et productives essentielles en augmentant la croissance et en apportant des emplois. Examinant la façon dont les pays en développement pourraient acquérir des capacités industrielles dans des secteurs nouveaux ou existants, les experts ont mis l'accent sur la transformation structurelle et la question du choix des politiques. Une gamme complète de moyens d'action devait envisager des stratégies concernant les incitations, les capacités et le financement à long terme. Les experts ont noté que l'État jouait un rôle essentiel dans la politique industrielle; malgré cela, l'idée d'un rôle actif de l'État était encore souvent contestée parmi les spécialistes du développement. Les experts ont estimé d'un commun accord que pour surmonter les réticences à un rôle actif de l'État dans la politique industrielle, le dialogue était essentiel afin de répondre précisément à ces préoccupations dans un cadre ouvert.

27. Les experts ont souligné que les capacités constituaient un aspect essentiel des politiques. Il ressortait de travaux menés par l'Organisation internationale du Travail et la CNUCED que dans les pays dont la structure éducative formait une courbe en cloche, la part du secteur manufacturier dans la production totale était plus importante, de même que la part des produits technologiques intermédiaires et supérieurs dans la production manufacturière. C'est pourquoi il fallait un dialogue stratégique qui associe les acteurs chargés de l'élaboration des politiques et les responsables qui fixaient les objectifs d'éducation. Des efforts conjugués facilitaient le progrès vers de nouvelles technologies, ce qui augmentait la valeur ajoutée de la production nationale. En outre, les capacités institutionnelles étaient décisives et nécessitaient une attention plus soutenue de façon à mener des réformes pour la gestion des politiques. À cet égard, les États africains subsahariens, en particulier, ont constaté avec préoccupation une dépendance croissante à l'égard des pays industrialisés, non seulement dans les secteurs productifs, mais aussi dans le renforcement des capacités institutionnelles au niveau national.

28. Les experts ont constaté que les banques de développement jouaient un rôle de plus en plus actif dans la définition des politiques industrielles. La création d'une banque avec des capitaux du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du

Sud (groupe BRICS) venait à point nommé et était l'occasion d'assurer une plus grande autonomie aux pays du sud dans le domaine financier. Les pays en développement continuaient d'accuser un retard énorme dans le domaine des infrastructures et on estimait à 1 000 milliards de dollars par an les apports dont ils auraient besoin pour surmonter ce retard et maintenir les niveaux de croissance de ces quinze dernières années. Les BRICS devenaient des acteurs plus importants de l'économie internationale et d'après les dernières tendances en matière de financement, les institutions financières actuelles ne paraissaient pas en mesure de répondre aux niveaux d'engagement indispensables pour les infrastructures.

29. Le rôle de la nouvelle banque du BRICS serait d'augmenter l'offre de prêts à long terme et la banque était nécessaire pour attirer les activités du secteur privé. Outre cette contribution très sensible à une offre de financement accrue, le type de prêts qui était anticipé de la part de la banque serait un gage de succès, surtout si ces prêts n'étaient pas assortis des conditionnalités qui avaient caractérisé la pratique des deux principales institutions financières internationales, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et de bon nombre de banques de développement nationales qui avaient mené leurs programmes de prêt d'après des modèles analogues. L'apparition d'une banque Sud-Sud comme la banque du BRICS pouvait renforcer la position des pays du sud, jusqu'à présent peu représentés dans le système financier international. Enfin, une banque de développement comme la banque du BRICS devait être suffisamment importante pour produire le type d'effet capable de susciter une croissance des capacités industrielles dans divers secteurs économiques des pays du sud; cet objectif pouvait être atteint si les décaissements atteignaient 70 milliards de dollars par an.

30. Au cours du débat qui a suivi, de nombreux représentants ont remercié la CNUCED d'avoir organisé la réunion, dont ils ont souligné l'intérêt et l'utilité. Plusieurs représentants ont posé des questions sur la conduite appropriée de la politique industrielle et la façon dont l'État développementiste pouvait aider le secteur privé à devenir le moteur du développement économique. Par ailleurs, plusieurs représentants ont posé des questions sur la banque du BRICS et les conditions d'accès au financement pour des infrastructures.

31. Le rôle du secteur privé a été souligné par tous les intervenants et les activités du secteur public ont été débattues compte tenu de l'objectif de promouvoir l'investissement privé dans de nouveaux secteurs. Un indicateur fondamental pour de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne, serait une augmentation des activités manufacturières et un abaissement des coûts de l'approvisionnement énergétique. L'appropriation était un autre enjeu important en Afrique subsaharienne, où bien souvent les moyens technologiques d'une production efficace n'appartenaient pas aux pays eux-mêmes mais aux entreprises étrangères présentes. Esprit d'initiative et clairvoyance étaient nécessaires afin de mettre en place les réformes indispensables pour assurer des transferts de technologie vers les pays en développement.

32. Les États développementistes qui obtenaient de bons résultats avaient pris conscience que les objectifs de développement nationaux et la politique industrielle pouvaient être synergiques. Étant donné que les politiques n'étaient pas toujours valables partout, quels que soient le pays ou l'époque, les États devaient disposer de marges d'expérimentation. Il importait tout autant de ménager des marges d'échec, afin que les États tirent les enseignements de leurs erreurs, que de coordonner les résultats de façon à les diffuser à tous les pays du sud. En outre, les États développementistes devaient disposer d'instruments pour discipliner aussi bien le secteur privé que le secteur public. À cet égard, les États développementistes faibles, en général, ne réussissaient pas.

33. Les experts ont noté que les rapports de la CNUCED sur les enseignements dans divers pays, dont la République de Corée et la province chinoise de Taiwan, avaient montré qu'une leçon essentielle était de discipliner les bénéficiaires de l'aide publique de telle

manière que le soutien soit justifié par des résultats concrets. Il importait de garder à l'esprit, à titre d'exemple, que la République de Corée avait protégé son industrie automobile pendant vingt-cinq ans avant de connaître le succès à l'exportation. Comme on pouvait le voir, les compétences, les capacités et la transformation productive étaient des clefs du développement. Mettre en place de nouvelles activités tout en renforçant la technologie, par un soutien actif à la connaissance et une stratégie de gestion de la demande fondée sur un financement anticyclique à long terme, était fondamental pour développer les capacités productives.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

34. À sa séance plénière d'ouverture, le 19 mai 2014, la réunion d'experts pluriannuelle a élu Présidente M^{me} Tatiana Isachenko (Fédération de Russie) et Vice-Présidente-Rapporteuse M^{me} Amna Jaber Al-Kuwari (Qatar).

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

35. Également à sa séance plénière d'ouverture, la réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (paru sous la cote TD/B/C.I/MEM.6/4). L'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Bilan de la contribution de formes efficaces de coopération aux objectifs du Millénaire pour le développement et de leur évolution dans le domaine du commerce et du développement.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la session

36. À la séance plénière de clôture, le 20 mai 2014, la réunion d'experts pluriannuelle a décidé que la Présidente établirait un résumé des débats.

D. Adoption du rapport de la réunion

(Point 4 de l'ordre du jour)

37. À la séance plénière de clôture, la réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse, sous l'autorité de la Présidente, à établir le rapport final de la réunion.

Annexe

Participation¹

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après étaient présents à la session:

Afrique du Sud	Libye
Algérie	Lituanie
Arabie saoudite	Mali
Bénin	Mauritanie
Bosnie-Herzégovine	Namibie
Botswana	Népal
Burundi	Oman
Chine	Paraguay
Côte d'Ivoire	Pérou
Égypte	Philippines
Équateur	Qatar
Espagne	République démocratique du Congo
Éthiopie	République dominicaine
Fédération de Russie	Sénégal
Grèce	Soudan
Iran (République islamique d')	Soudan du Sud
Jordanie	Togo
Kazakhstan	Trinité-et-Tobago
Kenya	Tunisie
Lesotho	Zimbabwe

2. Le membre ci-après de la Conférence était représenté à la session:

Saint-Siège.

3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Centre Sud
 Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 Marché commun de l'Afrique orientale et australe
 Organisation de coopération et de développement économiques
 Organisation de coopération islamique
 Organisation des États des Caraïbes orientales
 Organisation internationale de la Francophonie
 Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale
 Union européenne.

4. Les organes, organismes et programmes des Nations Unies ci-après étaient représentés à la session:

Département des affaires économiques et sociales.

¹ Cette liste ne mentionne que les participants inscrits. Pour la liste des participants, voir TD/B/C.I/MEM.6/INF.2.

5. Les institutions spécialisées ci-après étaient représentées à la session:
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 - Organisation internationale du Travail
 - Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
 - Organisation mondiale du commerce.

 6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:
 - Catégorie générale*
 - Ingénieurs du Monde
 - International Network for Standardization of Higher Education Degrees.
-